



## LES NOUVEAUX STATUTS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

### Communion réparatrice générale.

Indépendamment de l'indulgence attachée aux communions faites par sections de semaine ou de mois, les Associés de l'Apostolat de la Prière peuvent gagner, chaque mois, comme nous l'avons déjà dit, une autre indulgence plénière, en s'approchant *ensemble* de la sainte Table, au jour fixé par les Directeurs locaux. (Rescrit du 14 juin 1877.)

Cette pratique est trop importante pour ne pas arrêter un instant notre attention.

Ces communions générales réparatrices sont, en effet, doublement réparatrices, précisément parce qu'elles sont *générales*. Les amis du Cœur de JÉSUS ne se contentent pas de réparer, par la ferveur avec laquelle ils s'approchent de la sainte Table, les sacrilèges qui profanent trop souvent le sacrement de l'amour : ils réparent aussi, grâce à l'édification de leur concours, l'abandon auquel est condamné JÉSUS, dans ce sacrement, par l'indifférence d'un si grand nombre de chrétiens.

Quand on le peut, le jour le meilleur pour la communion générale réparatrice est assurément le premier vendredi de chaque mois ; ce jour a été désigné par Notre Seigneur lui-même à la bienheureuse Marguerite-Marie. La communion du premier vendredi du mois produit d'admirables fruits de grâce, et il n'est pas douteux que le Cœur de JÉSUS ne récompense, par les plus précieuses bénédictions, une dévotion qu'il a bien voulu suggérer si formellement aux âmes ferventes. Dans les communautés et les pensionnats surtout, il n'est pas moins facile qu'avantageux de choisir le premier vendredi pour la communion générale réparatrice.

Dans les paroisses, pour plus d'édification et de facilité,